

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque pour engins de sport	DELLSPERGER	AT 172	CH 9192 27

Constructeur	SPEFAG AG., Fahrzeug + Maschinenbau, 3178 Bösingen
Identification	sur la plaquette du constructeur "AT 172" devant le No. du châssis "...A"
Plaquette constructeur	en haut sur le timon
Numéro du châssis	à côté de la plaquette du constructeur
Importateur principal	-
Véhicule homologué	EAA0002

Châssis	ressorts hélicoïdaux		
Nombre d'essieux	1 (essieu tandem)	Nombre de roues	4
Frein de service	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur toutes les roues, avec blocage mécanique de recul, avec sécurité de rupture		Suspension (jambes de ressorts)
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur toutes les roues, levier avec secteur		Direction -

Carrosserie	transport de voitures de course		
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		5120	
Largeur		2100	
Hauteur		810	
Porte à faux	av	av	3330
	ar	ar	1790
Empetement		650	
Voies	av	ar	1895
Distance anneau axe	av	ar	3330
Distance pivot		axe ar	-
Poids	avant	arrière	total
	20	370	410
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	75	1845	1920
Pneus		155 R 13	
Ply/bar		- / 2,6	
Charge		1880	
pour Vmax		100	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue route			80

Moteur de travail		Type	
Marque			
Bruit		à l/min	
Silencieux			
Mesure des gaz			
Déparastage			

Equipement	§)	
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Citignoteurs	2a	(E)
Catadioptres	ar	I (E)
	lat.	I (E)
Feux de gabarit	ar	III (E)
	av	A (E) (sur les pare-boue)
	lat.	-
	ar	-
	ar vers l'av	-
Eclairage plaque	2/ séparés, au centre	
Cale	l = 250 x 120 x 150 mm	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque pour engins de sport  
Marque et type DELLSPERGER A T 1 7 2  
FH-No CH 9192 27  
Carrosserie transport de voitures de course

Poids à vide 410  
Charge utile -  
Poids total selon le véhicule tracteur

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

§) Equipement : des bavettes ou des prolongements des pare-boue sont exigés.

62  
Lieu et date de l'homologation Bösingen, 07.-10.03.83  
Li/PR

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation